

## Le mot de la Présidente

“  
Vous m’avez désignée l’année dernière pour reprendre la présidence de notre association et je vous en remercie. Je remercie également Françoise Pitrau pour son investissement et avoir porté aux côtés des membres du conseil d’administration, la fédération pendant ses trois premières années d’existence.

Le conseil d’administration s’est également étoffé, signe de l’intérêt accordé par nos membres pour la Fédération.

Comme vous le savez, la Fédération siège dans diverses instances départementales (IPHB, Commission Montagne de la Chambre d’Agriculture...). Nous avons décidé de nous partager les représentations dans les différentes structures. Alain Dubois (AFP de Macaye), Kati Loyatho (GP Uharte-Gaine), Marie-France Layris (GP Aste Béon) et moi-même sommes présents à tour de rôle pour y représenter les intérêts de notre Fédération et de ses membres. Nous sommes également désormais membre du comité de programmation Leader montagne basque.

Cette année nous avons décidé de lancer une réflexion pour monter des actions communes.

Trois groupes de travail se sont mis en place avec une animation réalisée par la cellule pastorale. Le travail en groupe me tenait à cœur car je pense que le rôle premier de la fédération est de créer des lieux d’échange. Les réflexions vont se poursuivre dans les mois qui viennent, mais nos travaux nous permettent déjà de bâtir un premier programme d’actions.”

**Maite Goni**

(AFP ARROSSA,  
Présidente de la Fédération)



## Quels projets pour la fédération ? Une réflexion en groupe de travail

Après 3 ans d’existence, un premier projet financé par le programme Leader Montagne basque principalement axé sur la promotion et la communication sur les AFP et GP s’est achevé mi 2015. Pour rappel, de nombreuses actions ont été mises en place dans ce cadre : classeurs administratifs, film sur les AFP, plaquettes, journées portes ouvertes AFP, voyage d’étude en Haute Savoie, création d’un site internet de la fédération...etc.

Courant 2015, le conseil d’administration a souhaité lancer une nouvelle réflexion au sein de la Fédération et définir ainsi un second programme d’actions. Après avoir listé l’ensemble des questions que se posent les AFP et les GP, des groupes de travail se sont mis en place autour des 3 problématiques identifiées comme prioritaires :

1. Comment encadrer et réglementer les nouvelles activités qui se développent en montagne ?
2. Comment faire pour débloquer efficacement les situations administratives en remettant l’homme au centre de la discussion ?
3. Comment faire comprendre pédagogiquement aux touristes nos pratiques et le comportement à adopter face aux animaux en fonction des contextes ?



Afin de travailler sur ces sujets, des groupes de travail se sont réunis régulièrement (toutes les 2 à 3 semaines) entre janvier et juin 2016. Ces réflexions et travaux de groupe ont aujourd'hui permis de construire un programme d'actions s'articulant autour de 3 axes :

- Communiquer auprès de membres de la Fédération et des partenaires pastoraux pour se faire connaître en utilisant les outils déjà existants (site internet, plaquettes, film...)
- Communiquer auprès des autres acteurs de la montagne pour se faire connaître et reconnaître, pour construire un réseau de partenaires, et pour travailler ensemble sur le respect et le partage de l'espace pastoral
- Proposer une formation juridique aux AFP pour les muscler sur leur statut juridique en terme de gestion de l'espace, de pouvoir de décision... en travaillant sur des exemples concrets (circulation sur les pistes, mises en œuvre de travaux pastoraux etc).

Une demande de financement sera prochainement présentée auprès du programme Leader Montagne basque afin de concrétiser ce programme.

## GROUPE DES AFP du Pays Basque

Ce groupe a travaillé plus spécifiquement sur la question de l'encadrement et la gestion des activités de loisirs qui ne cessent de se développer sur leurs territoires. Cela a conduit le groupe à identifier l'ensemble du tissu associatif existant sur le territoire des AFP en vue d'élaborer une stratégie pour les rencontrer et se faire connaître et reconnaître en tant que gestionnaire de l'espace.

Le groupe a estimé ensuite qu'il était nécessaire de bien se muscler sur le plan juridique et qu'une formation spécifique était nécessaire afin de bien connaître les droits des AFP dans leur environnement.

## GROUPE GP « débloquer des situations administratives »

La question du financement et soutien aux projets laitiers et fromagers en estive a été jugée prioritaire par ce groupe de travail.

Pour rappel, les projets de travaux laitiers et fromagers en estive ne sont désormais plus éligibles à la mesure classique de financement des travaux en estive, ce qui laisse présager un risque de diminution importante du taux de subvention sur ces dossiers ».

Les participants ont souhaité élaborer un document visant à montrer à quel point les blocages administratifs et la nouvelle réglementation pourraient briser le développement et la dynamique engagée sur les 15 dernières années dans les estives du Département.

## GROUPE GP « communication »

Ce groupe a produit un écrit vulgarisateur et pédagogique s'adressant à tous les utilisateurs de la montagne qui présente : la Fédération, le Groupement Pastoral, le métier d'éleveur transhumant et surtout, qui décrit les problèmes rencontrés en haut (estive) et en bas (vallée, exploitations...) en terme de cohabitation avec les autres utilisateurs de l'espace.

Un questionnaire a été élaboré par le groupe et transmis à divers utilisateurs de la montagne, afin de vérifier la compréhension des messages et étudier quels supports pourraient convenir à ce type de démarche.

# Août 2015 : une Assemblée Générale au plateau de Bious Artigues



Sur invitation du Groupement Pastoral d'Aste-Béon, nous étions plus de 100 à participer à la dernière Assemblée Générale qui s'est déroulée en plein air sur le plateau de Bious-Atigues, en zone cœur du Parc National. Après un bilan des actions de l'année écoulée, la cellule pastorale a présenté les nouveaux outils d'aide à la gestion de nos structures. Le site internet propose un catalogue d'équipements pastoraux pouvant servir d'aide à la décision pour la réalisation de vos projets. Des classeurs administratifs garnis de fiches pratiques et permettant d'archiver les pièces administratives des GP et AFP ont été distribués à toutes les structures présentes.

Le CA est également renouvelé. Peu de membres sont démissionnaires, et de nouveaux membres l'intègrent.

La journée s'est poursuivie par la visite de l'estive de Bious et de ses cabanes.

Cette montagne est propriété de la Commission Syndicale du Haut Ossau qui regroupe les 8 communes de la haute Vallée d'Ossau. Chaque année, sur près de 1200 ha, transhument environ 400 vaches, 2 000 brebis et 150 juments. La devête, jour d'ouverture des pâturages, a lieu généralement début juillet, et est un moment fort pastoral valléen, puisque les troupeaux quittent les estives de début de saison et transhument à pied durant toute la nuit. Ils n'auront accès à l'herbe verte qu'au petit matin !

Cette estive est équipée de quatre cabanes fromagères aux normes européennes, d'abris de traite pour certaines d'entre elles et d'une piste pastorale les desservant. Un pâtre assure également la surveillance du gros bétail. Nous remercions vivement les bergers de ces cabanes, qui nous ont expliqué leur quotidien, souvent bien rempli par des heures de traite manuelle, de fabrication fromagère et de fenaison dans leurs exploitations. C'est grâce à eux, que ce site restera somptueux ! Enfin, un repas convivial a clôturé la journée.



## Projet de réintroduction d'ours : la Fédération prend position

Un projet de réintroduction d'ours a été soumis à l'examen et avis du Comité de Massif des Pyrénées le 1<sup>er</sup> juillet 2016 dernier et a fait l'objet d'un vote nul.

Le Conseil d'Administration de la Fédération des AFP et GP du 64 a décidé, à l'unanimité, d'adopter une motion concernant ce projet.

Au vu du contexte de crise que vivent actuellement les éleveurs transhumants (absence de soutien aux projets laitiers et fromagers en estive, exigences administratives accrues...), la Fédération déplore que la question de l'ours soit l'objet des discussions prioritaires actuelles.

Pour cela, la Fédération des AFP et GP des Pyrénées Atlantiques :

- Affirme son opposition à toute nouvelle réintroduction d'ours sur son territoire.
- Demande à replacer l'homme et son maintien sur les territoires de montagne au cœur des préoccupations, afin qu'il constitue l'enjeu prioritaire des politiques de développement territorial.

## Les aides au pastoralisme : un contexte de transition difficile pour les éleveurs transhumants

Depuis 2015, un nouveau programme d'aide au pastoralisme a vu le jour. A l'heure actuelle, la mise en place de ces nouvelles mesures rencontre toujours de nombreuses difficultés.

Concernant les aides au gardiennage, les subventions de 2015 n'ont toujours pas été versées ! La grande majorité des dossiers devraient toucher un premier acompte courant juillet 2016 (environ 80% de l'aide totale à percevoir). Les 20% des montants restant (ainsi que la totalité de l'aide pour une vingtaine de dossiers d'aide au gardiennage !) devraient quant à eux n'être versé qu'à l'automne...

La Fédération souhaite dénoncer cette situation inacceptable, mettant en difficulté de nombreux éleveurs, GP... pour qui cette avance de trésorerie constitue une charge financière très importante.

Concernant les aides aux travaux en estive, les Groupements Pastoraux non assujettis à la TVA ne peuvent être subventionnés sur le coût total TTC de leurs projets pour l'année 2016. En effet, la modification des textes réglementaires (PDR) afin de rendre la TVA subventionnable ne sera pas effective cette année. Aussi, les demandes de subvention présentées en TTC seront reportées à l'appel à projets 2017.

11 Groupements Pastoraux sont ici concernés. L'un d'entre eux a d'ailleurs fait le choix de maintenir son projet de travaux sur 2016 et de n'être subventionné que sur le HT (et prendra ainsi la TVA à sa charge).

Face à l'urgence de certains projets (qui, pour certains, sont déjà en attente de financement depuis deux ans), la Fédération demande à ce qu'un appel à projet spécifique soit organisé dès janvier 2017, afin de programmer en priorité ces dossiers écartés en 2016. Un courrier sera prochainement adressé en ce sens aux financeurs.

